



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

terrorisme

Question écrite n° 49314

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur la prévention des risques d'attaques terroristes dans les réseaux de distribution d'eau. En effet, la ville de Rome s'est dotée d'un système de surveillance biologique utilisant des truites arc-en-ciel, poissons particulièrement sensibles à la présence d'agents toxiques dans l'eau. Il souhaiterait savoir s'il est envisagé d'expérimenter un système identique en France. - Question transmise à M. le Premier ministre.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la prévention des risques liés au bioterrorisme, le Gouvernement porte une attention soutenue à la protection des réseaux de distribution d'eau. Depuis la fin de l'année 2001, il a décidé de mettre en place à l'échelon national dans le cadre du plan Vigipirate, un dispositif fiable, applicable à tous les réseaux de distribution d'eau. Il s'agit de la « surchloration » qui, limitée à une teneur de 0,3 ppm de chlore libre à la sortie du réservoir, est sans danger pour la santé humaine et présente, en termes d'efficacité, le double avantage d'être, à la fois, un désinfectant des réseaux contre la pollution biologique et un signal d'alarme permettant, grâce à des capteurs, de détecter tout phénomène anormal. Cette méthode est peu compatible avec l'utilisation des truites arc-en-ciel, poissons relativement sensibles à la présence d'agents toxiques dans l'eau. Ce dispositif a en outre une fiabilité limitée et ne peut être appliqué à tous les réseaux de distribution. Les analyses périodiques de composition chimique en laboratoire restent, dans tous les cas, indispensables. Il convient de noter par ailleurs que, pour compléter le dispositif, le Gouvernement a obtenu des exploitants de réseaux des mesures de protection de leurs installations contre toute intrusion malveillante.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49314

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2004, page 8239

Réponse publiée le : 28 décembre 2004, page 10423